

Une année 2018 en demi-teinte: malgré des améliorations organisationnelles, un résultat annuel problématique

Des degrés de couverture à la peine

Après avoir pu améliorer les valeurs actuarielles de nos caisses de prévoyance grâce aux bons résultats obtenus ces dernières années et commencer, pour la première fois depuis longtemps, à reconstituer des réserves de fluctuation, nous avons subi un véritable revers en 2018 en matière de placements. Les performances n'avaient plus été aussi mauvaises depuis le début de la crise financière en 2008. Nous savons tous que le troisième cotisant (les placements) joue un rôle décisif dans la prévoyance professionnelle. Si les différentes caisses de prévoyance ont toutes souffert durant l'exercice 2018, ce fut de manière très variable en fonction de leur taille et de leur structure. Les degrés de couverture des diverses caisses de prévoyance se situent dans une fourchette comprise entre 96.4% et 104.3% au 31 décembre 2018, sachant que le degré de couverture consolidé de la fondation dans son ensemble s'élève à 98.0%.

Constituer des réserves de fluctuation est une priorité absolue.

Même si les chiffres au 31 décembre ne reflètent la réalité qu'à un instant t et que la situation peut se présenter différemment un mois plus tard, le résultat de l'année 2018 nous montre une fois de plus à quel point il est important de constituer les réserves de fluctuation de valeurs nécessaires pour les caisses de prévoyance, afin que chaque année boursière morose n'engendre pas de découvert. Cet objectif doit primer sur toutes les réflexions relatives aux performances.

Une fusion bien digérée

Avec l'année 2018, le premier exercice faisant suite à la fusion à effet rétroactif est à présent derrière nous. Il est évident que la fusion n'a rien à voir avec les mauvais résultats évoqués précédemment. Les bouleversements organisationnels qu'entraîne le regroupement de deux fondations d'une telle importance ont pu être surmontés avec maestria l'an passé. L'emménagement dans les nouveaux locaux du quartier de la Länggasse à Berne a d'ailleurs constitué le moment fort de l'année dernière. Profitant d'un emplacement central et de postes de travail modernes, nos collaborateurs bénéficient de conditions optimales pour satisfaire au mieux nos destinataires.

La fusion a été réalisée et traitée sans difficulté, et les processus ont été optimisés.

Dans l'annexe du rapport annuel 2017 (chiffre 1.10), nous avons indiqué qu'après l'approbation de la fusion par l'Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations, celle-ci avait reçu une plainte en février 2018. Selon cette requête, la Previs devrait être tenue de reverser une partie des bénéfices de réévaluation réalisés en 2017 dans les placements immobiliers directs de l'ancienne Comunitas exclusivement à la caisse de prévoyance Comunitas et non à toutes les caisses de prévoyance. Hélas, la plainte est toujours en suspens à la fin de l'exercice 2018 et le rendement faisant l'objet du litige, de l'ordre de CHF 24 millions, reste «immobilisé» au niveau de la fondation. Les caisses de prévoyance ne pourront se voir attribuer leur part qu'à l'entrée en force d'une décision.

Amélioration de plusieurs processus-clés et nouvelle certification ISO

La direction a à cœur d'améliorer en permanence les processus. Dans cette optique, l'orientation de trois tâches transversales essentielles de la Previs a en partie été revue en 2018.

La gestion des risques revêt une importance stratégique. Eu égard aux caractéristiques des risques inhérents aux placements financiers, la gestion des risques a depuis toujours mis l'accent sur ce domaine de la Previs. Cependant, les risques afférents à la structure actuarielle, aux facteurs qui influent sur le marché, à l'organisation et à la technologie jouent aussi un rôle déterminant. Le Conseil de fondation et la direction ont également examiné l'ensemble des domaines à risques en 2018 et nous sommes actuellement en train de concevoir un outil qui permette de prendre en compte tous les risques déjà étudiés et surveillés jusqu'ici, ainsi que les nouveaux risques potentiels.

Il en va de même pour la gestion du portefeuille de projets. La Previs a atteint une taille qui implique qu'un grand nombre de projets de nature différente soient menés en parallèle. La planification des ressources et le monitoring adapté aux échelons prennent de plus en plus d'importance. Dans un souci d'optimisation, nous avons à présent harmonisé et réorganisé ces processus avec une nouvelle gestion de projet à l'échelle de la fondation.

Enfin, dernier aspect et non des moindres, tous les processus vont dans le sens de la certification ISO 9001 que la Previs possède depuis 2008. En 2018, nous avons obtenu la qualification relative à la nouvelle norme 9001:2015, laquelle est encore plus axée sur les exigences des clients, autrement dit des assurés, rentiers, employeurs, partenaires commerciaux et fournisseurs.

Nous utilisons des cookies pour afficher des contenus et analyser les accès à notre site Internet. En autorisant le suivi, vous nous aidez à adapter encore mieux notre site à vos besoins. Vous pouvez à tout moment désactiver tout ou partie des cookies dans les paramètres de votre navigateur. Une fois les cookies désactivés, il se peut que vous ne disposez plus de toutes les fonctions de ce site Internet.

La numérisation est en route

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter En matière de numérisation, nous avons franchi une nouvelle étape majeure en 2018. En effet, depuis le mois d'août, il est possible d'utiliser l'appli destinée aux assurés sur un téléphone portable ou une tablette. Celle-ci renseigne à tout moment sur la situation personnelle en matière d'assurance et contient des informations actuelles sur la caisse de prévoyance à laquelle l'assuré est affilié. Avec cette offre, la Previs se hisse à la pointe des caisses de pension. Il appartient désormais aux assurés de tirer parti de la

Autoriser Refuser

possibilité qui leur est offerte. Le remplacement de l'actuel portail Web par un nouveau portail destiné aux employeurs s'inscrit dans la même démarche. Ce dernier permettra, dans le cadre de la collaboration de l'employeur avec la Previs, de basculer à plusieurs niveaux vers la voie numérique et donc de simplifier les procédures ad hoc. Le remplacement du portail actuel est prévu pour l'été 2019.

La numérisation reçoit un coup d'accélérateur.

Il est toutefois à noter que le passage au numérique vient tout juste de commencer. La Previs investit actuellement des ressources considérables dans un projet visant à garantir la dématérialisation des principaux processus internes. Un projet qui doit au final rendre les processus commerciaux plus rationnels et plus efficaces. Dans le cadre de la structure actuelle de la Previs, il s'agit d'une condition indispensable pour permettre un traitement en masse, l'objectif étant de dégager davantage de temps pour le conseil personnalisé aux clients.

Stefan Muri
Directeur

Pierre-Alain Cosendai
Responsable Finances et controlling
Membre de la direction

Composition de la direction en 2018

Prénom/nom	Fonction
Stefan Muri	Directeur
Stefan Ernst	Directeur adj. / Responsable Clients & Communication
Pierre-Alain Cosendai	Membre de la direction / Responsable Finances et controlling
Beatrice Schmid	Membre de la direction / Responsable Développement de la prévoyance (jusqu'au 28.02.2019)
Nathalie Sesiani	Membre de la direction / Responsable Prestations de prévoyance
Daniel Zwygart	Membre de la direction / Responsable Placements

© Previs Prévoyance, 2024

Nous utilisons des cookies pour afficher des contenus et analyser les accès à notre site Internet. En autorisant le suivi, vous nous aidez à adapter encore mieux notre site à vos besoins. Vous pouvez à tout moment désactiver tout ou partie des cookies dans les paramètres de votre navigateur. Une fois les cookies désactivés, il se peut que vous ne disposiez plus de toutes les fonctions de ce site Internet.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter

[Autoriser](#) [Refuser](#)